



CONSEIL COMMUNAL 3 LYCÉE – PLUME LA POULE – PEYLANNE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION RESTREINTE EN VISIO-CONFERENCE DU 25 MARS 2021

1/4

Madame CHADEBOST ouvre la séance de travail du Conseil qui se déroule une nouvelle fois en visioconférence.

Il est rappelé qu'un secrétaire de séance doit être désigné à chaque séance.
Monsieur Paul Agius se porte volontaire pour être celui de la présente séance.

Pour information, le compte-rendu de la séance précédente a été publié sur le site de la ville ; les modifications demandées par les Conseillers y ont été intégrées.

Les points à l'ordre du jour :

1- Retour sur les interventions de la précédente séance : avancements et perspectives.

- Aménagement et végétalisation de la place Peylanne :
Un atelier sur cette thématique est constitué.
Il s'agira de l'atelier nommé « **Végétalisation** ».
Les volontaires sont :
Françoise Jampy, Damien Féral, Thomas Chevalier et Josette Desplat.

A eux de faire remonter leurs propositions d'aménagement en prenant compte de l'avis des riverains et des « réservistes » du Conseil Communal. L'objectif est d'en faire un lieu fréquenté par les habitants et de créer ainsi en aménageant petit à petit différents sites un cheminement vert sur le territoire du Conseil Communal.

L'emplacement réservé à la benne mobile sur la place ne doit pas être un frein à la perspective d'aménagement, elle pourra être positionnée ailleurs. De même, il est convenu de se rapprocher de la copropriété qui est propriétaire du « délaissé » (qui sert de parking de l'autre côté de la place) pour l'intégrer à la réflexion.

La Présidente se propose d'être l'intermédiaire avec les résidents de la RPA Bel Air.
Ainsi un premier projet pourrait être proposé assez rapidement aux services de la ville, afin d'étudier la faisabilité sur le budget communal 2021.

La Direction de la Participation Citoyenne se charge de contacter les volontaires afin d'organiser avec eux leur première réunion de travail. Une réunion sur place est envisagée.

- Projet de jardin intergénérationnel entre la RPA Bel Air et la crèche située rue Georges Pompidou:
Les Conseillers avaient accepté lors de la dernière séance de financer la pose d'une clôture en Ganivelles à hauteur de 600 €. **Une note a été transmise en ce sens au service des finances.**

- Action de la Fringalerie, pour le soutien des étudiants : il s'agit de déplacements répétés d'un véhicule sur plusieurs sites, pour la vente à 1 € de vêtements pour les étudiants. Cette action qui rencontre un vif succès, perdurera au moins jusqu'en juillet et elle a permis de créer une collaboration entre la Fringalerie et l'association Espoir pour Tous. **L'aide financière de 600 € accordée par le conseil communal lors de la dernière séance est soumise au vote du Conseil municipal lors de sa séance du 29 mars prochain.**

- Projet du Centre social de Bagatelle évoqué lors de la précédente séance : Elle consiste à développer des animations intergénérationnelles en extérieur, à destination des familles, sur différents sites sous la forme d'une guinguette itinérante et ce à différentes périodes.

Le financement de cette animation reste cependant en suspens, en raison de la définition d'un règlement d'utilisation des budgets des conseils communaux à venir.

Il est rappelé que le budget de ces instances doit servir à aménager des quartiers avec des projets innovants.

A contrario, il est possible aussi que les associations déposent leurs projets dans le cadre du Budget Participatif 2021 dont la gestion serait prise en charge par l'association elle-même.

- Idée de créer une ronde des quartiers culturelle. Ce projet consisterait à la mise en œuvre de prestations/manifestations qui tourneraient dans les quartiers, pour en même temps, toucher d'autres publics éloignés des spectacles traditionnels. Il est également précisé que des prestations en visio ont eu lieu, mais sont loin d'avoir un impact suffisant, alors que les déplacements au pied des immeubles sont très appréciés.

Il est suggéré d'organiser un atelier de travail autour de la culture et des festivités dans le quartier. La Présidente évoque la possibilité de mutualiser l'accès à la culture avec d'autres Conseils Communaux en lien avec le service et l' élu à la culture.

L'atelier est constitué et se nomme : « **Animation et culture** ». Il se compose des volontaires suivants : Damien Féral, l'association des parents d'élèves La Pie qui chante (Mme Galopeau), Josette Desplat, Roger Pincepoche, Charlotte Correia Gomes.

Un mail va être envoyé par la Direction de la participation Citoyenne, qui se tiendra à disposition des Conseillers pour organiser les échanges entre les membres si nécessaire.

2- Etat des lieux des aménagements de sites sur le périmètre du Conseil Communal (cheminements, espaces verts, places...) : perspectives d'organisation d'une balade urbaine.

- La Présidente annonce l'idée d'un cheminement dans le quartier d'Ouest en Est, partant du domaine universitaire pour se rendre jusqu'à Bagatelle et de le relier aux balades déjà proposées par le service urbanisme de la Ville.

Le but serait d'organiser une balade urbaine au cours de laquelle les habitants feraient non seulement découvrir leurs quartiers et les richesses méconnues qu'ils recèlent et mais aussi des propositions d'amélioration des espaces. Un Conseiller référent par quartier pourrait être désigné. A lui ensuite de dresser un bilan des lieux à végétaliser, et des sites patrimoniaux qui s'y trouvent.

Tous les membres du Conseil Communal sont mis à contribution : ils doivent envoyer à la Direction de la Participation Citoyenne leur organisation.

Les travaux à mener dans ce cadre seront pilotés par l'atelier « **Animation et Culture** ».

- La Présidente rappelle l'intention du courriel qu'elle a transmis aux membres au sujet de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ainsi il est précisé que chaque particulier a la possibilité de proposer lors de cette phase d'échange citoyen, de protéger un arbre remarquable de son jardin, ou l'histoire de sa maison dans une proposition d'amélioration du PLU qui vient d'être voté par la métropole.

C'est la possibilité offerte aujourd'hui à un particulier de protéger son bien pour le futur. Les retours doivent être transmis au service Urbanisme avant le 31 mars prochain.

Des initiatives de propriétaires privés ont déjà été transmises aux services et d'autres seront proposées dans l'avenir.

- Projet de la représentante des locataires de la résidence Michel Montaigne. L'idée est de végétaliser et d'embellir le terrain appartenant à la municipalité jouxtant celui de la résidence. En le rendant plus agréable et attractif, il pourrait devenir un lieu de vie et d'échanges entre les habitants. Pourquoi ne pas y créer un jardin et un poulailler partagés en lien avec la Maison du Développement Durable. Le Centre Social de Bagatelle propose sa collaboration sur cette initiative pour affiner le projet avec les locataires et d'autres structures présentes à proximité.

La Direction de la Participation Citoyenne enverra un mail en ce sens aux deux Conseillères concernées.

Il s'agira de dénommer un atelier « **solidarités** » au sein du Conseil Communal.

3/4

3- Temps de paroles aux élus de secteur.

Christian PENE (Peylanne, Leysotte, Plume la Poule) :

Il tient sa permanence une fois par mois ; la prochaine sera le mercredi 28 avril de 17h30 à 19h30. En raison des règles sanitaires en vigueur actuellement, les rendez-vous se font par téléphone ou en visioconférence.

Bilan des retours de ses permanences :

- Rond-point Crespy : travaux en cours et seront terminés mi-juin.
- Un collectif d'habitants suggère des propositions d'aménagements de voirie et de circulation autour du projet Bahia. Il souhaite que ce sujet soit abordé au cours d'un prochain Conseil Communal.

Monsieur Pene doit, par l'intermédiaire d'un Conseiller Communal membre de ce collectif, synthétiser l'ensemble de leurs questions et de les transmettre à Monsieur Jestin, Adjoint au maire en charge de la voirie, du stationnement et de la circulation qui travaille déjà sur la question. Celui-ci pourra ainsi venir lors d'une prochaine séance faire un point sur le sujet. La pose d'un radar pédagogique serait d'ailleurs une bonne initiative sur la rue Frédéric Sévène pour sensibiliser les automobilistes.

Jean-François LAROSE (Lycée) :

Il tient ses permanences tous les derniers vendredis du mois château Margaux (hors Covid).

Il est sollicité par de nombreux riverains, de manière individuelle et collective via des groupements d'habitants, sur la pollution engendrée par la forte concentration d'établissements de restauration rapide dans un très petit périmètre, entre le Mac Donald et le lycée Victor Louis.

- **La pollution engendrée par les odeurs issues des systèmes de ventilation** dont on peut se poser la question de leur respect des normes. Le résultat est une ambiance odorante persistante d'huile de friture dans tout le quartier, qui, certains jours, ne permet plus aux habitants de profiter de leur terrasse ni d'ouvrir les fenêtres pour aérer. En période de Covid, il est ennuyeux de ne pas pouvoir ouvrir ses fenêtres.
- **La pollution engendrée par les déchets laissés par terre par les étudiants et lycéens** sur le périmètre. Malgré la présence de nombreuses poubelles, d'un ramassage régulier, le nombre très important d'étudiants/lycéens obligés de manger à l'extérieur de leur établissement, dans cette période Covid, provoque une saleté régulière constatée au quotidien par les habitants. Comment peut-on envisager de mobiliser des moyens supplémentaires de nettoyage quotidien des rues de ce périmètre tant que nous avons autant de personnes forcées de pique-niquer dans les rues tous les midis ?

➤ **La pollution des voitures en stationnement gênant**, que ce soit en journée ou en soirée, ces lieux ouverts de restauration rapide drainent des rassemblements et un accroissement des véhicules en stationnement gênant, parfois sur des durées longues devant les garages, sur les trottoirs, en double file warning allumés. La situation en haut de l'avenue de Breuil et le cours de la Libération est caractéristique, la rue et les trottoirs sont parfois si surchargés que le passage des piétons est impossible. L'inclusion du cours de la Libération dans le déploiement à venir de la zone bleue serait-elle une (bonne) solution ?

- Avenue Roul : Problème de vitesse. Demande en cours pour la mise en place d'un radar pédagogique sur une période allant de 3 à 6 mois maximum.
- Délinquance autour du pôle multimodal Peixotto : actions régulières de la Police Municipale.
- Initiative de l'association Les amis de Béthanie en faveur des étudiants est à saluer. Elle a consisté en l'organisation d'une collecte de biens de 1^{ère} nécessité pour de leurs distributions aux intéressés.
- Une question est posée sur la rue Georges Lasserre : les travaux commenceront dès que le rond-point sera terminé.

Les dates des prochaines réunions sont ainsi fixées :

- Mercredi 05 mai à 18h30 ;
- Jeudi 10 juin à 18h30, en présentiel ou en visio selon les consignes sanitaires en vigueur.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est close à 20H20.